

NOUVELLE NORME AFNOR NFX 50-767 Utilisation de la graphologie légitimée.

La Commission de Normalisation (AFNOR) des cabinets de conseil en recrutement, regroupant des professionnels du conseil en recrutement, des représentants du Ministère du Travail, du MEDEF, de l'APEC, de l'ANPE, des DRH, a intégré les syndicats de graphologues professionnels lors des travaux d'homologation de la norme "cabinet conseil en recrutement" en juin/juillet 2001.

Depuis le 28 novembre 2001, date de parution de la norme au J.O, la Graphologie est reconnue en tant qu'outil d'aide à la sélection professionnelle ayant sa place parmi les techniques utilisées dans le processus du recrutement.

Les modalités de recours à la graphologie ont été précisées de manière à garantir la qualité des prestations tant pour les entreprises que pour les candidats.

Les engagements « qualité » du Cabinet Conseil en Recrutement sur ses moyens concernant les Graphologues sont :

- une formation initiale supérieure de 3 ans minimum ou une expérience professionnelle de 10 ans dans les sciences humaines
- une formation spécialisée à la graphologie de 3 ans minimum
- une connaissance du milieu de l'entreprise
- une expérience professionnelle de 3 ans minimum ou un tutorat de 3 ans
- le respect du code de déontologie professionnelle.

Les modalités de travail du Graphologue sont :

- l'utilisation de la description du poste et du profil et, le cas échéant, d'autres éléments
- l'utilisation de manuscrits originaux de moins d'un an (photocopies et télécopies exclues)
- la mise à disposition du curriculum vitae du candidat
- l'identification de l'étude avec la date et l'objet de la demande
- l'indication de la nature des documents utilisés.

Aujourd'hui, grâce à Internet, l'évolution du mode de dépôt de candidature fait que l'entreprise dispose plus rarement de la lettre manuscrite des candidats. Par contre, de nombreux responsables de recrutement dans les entreprises demandent au candidat, lors du premier entretien et après la définition précise du poste, une lettre de motivation manuscrite. C'est pour eux l'occasion de vérifier la réalité des motivations du candidat mais aussi de pouvoir adjoindre au dossier une étude graphologique permettant de croiser les modes d'évaluation utilisés.